



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 août 2021 à 19h00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Laurent Fortin, ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant un contribuable et présente l'ordre du jour qui suit :

**ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2021**

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2021
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire no.2 du 14 juillet 2021
- 0.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juillet 2021

100 Administration générale

- 1.1 Listes des déboursés et des comptes à payer de juillet 2021
- 1.2 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2021
- 1.3 Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2020
- 1.4 Demande de financement PAVJ-G – Séjour 2021 Blue Sea

200 Sécurité publique

- 2.1 Réponse du MTQ – Dossier tronçon de route entre Véloroute et village

300 Transport

- 3.1 Soumissions pour déchiqueteuse à Branche
- 3.2 Contrat de neige 2021-2022



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- 3.3 PAFMAN – Mise aux normes des barrages municipaux
- 3.4 Autorisation de travaux sur le chemin de la Belle-Plage

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Achats de bacs de déchet, recyclage et compost

500 Santé et Bien-être

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 AirBnB

700 Loisirs et Culture

- 7.1 Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure
- 7.2 Demande de budget supplémentaire pour - Camp de jour

800 Correspondance

- 8.1 MRCVG – Résolution 2021-R-AG252
- 8.2 MRCVG – Règlement de remplacement 2021-356 Édifiant le SADR deuxième génération
- 8.3 Demande à M. Robert Bussière – Actualisation des démarches réalisées dans le dossier SOPFEU
- 8.4 MRCVG – Résolution 2021-R-AG253 – Service Québec – Demande de nomination d’un directeur pour la MRCVG
- 8.5 MRCVG – Résolution 2021-R-AG256 – Stratégie nationale d’urbanisme et d’aménagement des territoires – Demande au MAMH pour rencontre régionale.

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2021-08-165

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 3 août 2021 soit ouverte à 19h01 devant un (1) contribuable.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2021-08-166

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 3 août 2021 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier Christian Michel avec les ajouts suivants :

1.5 Fond de roulement – Remboursement avec surplus

3.5 Rechargement granulaire – Appel d'offre pour fourniture de 0-3/4

ADOPTÉE

2021-08-167

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 6 JUILLET 2021

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juillet 2021 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Christian Michel.

ADOPTÉE

2021-08-168

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 14 JUILLET 2021

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 juillet 2021 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Christian Michel.

ADOPTÉE

2021-08-169

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE NO 2 DU CONSEIL TENUE LE 14 JUILLET 2021

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire no 2 du conseil, tenue le 14 juillet 2021 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Christian Michel.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2021-08-170

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 20 JUILLET 2021

Il est proposé par Madame la Conseillère Marielle Cousineau Fortin et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 juillet 2021 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Christian Michel.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2021-08-171

LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER DE JUILLET 2021

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE les déboursés de juillet 2021 soient acceptés, à savoir :

Comptes payés (incluant remises) (journaux des déboursés 663 à 667)	75 491.76\$
Remises mensuelles (journal des déboursés no. 667)	Remises provinciales : 10 245.10\$ Remises fédérales : 3 937.87\$ RREMQ : 3 317.18\$ SSQ : 5 449.06\$
Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses	30 888.59\$
Comptes à payer Liste suggérée des paiements (journal des déboursés no. 669)	42 618.52\$
Chèque annulé (journal des déboursés no. 662)	No 3328

ADOPTÉE

Note : dépôt de l'état des revenus et dépenses de la municipalité au 30 avril 2021

2021-08-172

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2020 NON AUDITÉ

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal souhaitent connaître le montant du surplus de 2020 et que les états financiers quoique terminé n'ont pas encore fait l'objet de vérification par nos comptables;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la directrice générale adjointe dépose un projet d'état financier de la municipalité non audité dans le but de faire état du surplus avec les données qui sont actuellement disponibles.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2021-08-173

DEMANDE DE FINANCEMENT PAVJ-G – SÉJOUR 2021 BLUE SEA

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de financement pour l'organisation de séjours exploratoires dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les séjours exploratoires sont offert aux nouveaux diplômés de différents secteurs d'activité afin de leur faire découvrir la région et d'ensuite les garder dans la région où ils pourront choisir de s'établir pour y pratiquer leurs métiers respectifs;

CONSIDÉRANT QUE les contributions financières du milieu sont essentielles afin d'offrir des activités dynamiques et de qualité aux participants des séjours offerts;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Madame la Conseillère Marielle Cousineau Fortin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte et autorise une contribution financière de 200\$ pour les séjours exploratoires 2021.

ADOPTÉE

2021-08-174

FONDS DE ROULEMENT

CONSIDÉRANT QUE par la résolution #2019-12-228 adopté lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2019, le conseil a résolu de procéder à l'achat d'une roulotte de chantier au montant de 32 900\$ plus taxes applicables, soit un montant de 36 875,55\$ en utilisant le fonds de roulement payable sur 10 ans;

CONSIDÉRANT QU' en 2015, le Conseil avait résolu d'utiliser le fonds de roulement pour l'installation d'un puit tubulaire pour les bâtiments municipaux et qu'en date du 3 août il reste, selon nos comptes, un montant impayé de 3176\$ en lien avec le puit;

CONSIDÉRANT QUE lors de la résolution 2021-03-075, le Conseil adoptait de financer un montant de 51 000\$ pour l'achat de deux stations de lavage d'embarcation, à même le fonds de roulement, payable sur 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE le fonds de roulement est constitué avec un montant de 60 000\$ et qu'au moment d'adopter la résolution 2021-03-075, le Conseil était sous l'impression que le fonds de roulement était intouché et libre;

CONSIDÉRANT QU' il existe deux solutions, soit d'augmenter le fonds de roulement ou de le rembourser en totalité pour laisser la place aux dépenses 2021 acceptées lors de la résolution 2021-03-075

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil rembourse le fonds de roulement en totalité en utilisant le surplus non-affecté;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE le fonds de roulement soit par la suite utilisé pour financer le montant de 51 000\$ tel qu'adopté par la résolution 2021-03-075, payable sur une période de 10 ans;

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-08-175

RÉPONSE DU MTQ – DOSSIER TRONÇON DE ROUTE ENTRE LA VÉLOROUTE ET LE VILLAGE

CONSIDÉRANT QUE suite à une plainte citoyenne concernant la vitesse sur la rue Principale et le chemin d'Orlo, et les risques associés au fait que plusieurs cyclistes utilisent ces deux routes pour se rendre du village vers la piste cyclable et vice-versa, le conseil a demandé au MTQ d'installer de la signalisation indiquant la présence de cycliste;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ et la municipalité s'entendent que dans l'état actuel, la surface de roulement n'est pas adaptée à être partagée entre les véhicules moteur et les cyclistes et piétons, surtout en raison de la largeur de la surface, des courbes prononcées et autres risques afférents;

CONSIDÉRANT QUE malgré cette réalité, les cyclistes s'aventurent sur ces routes, incluant les élèves de l'école Reine Perreault, ce qui représente un risque d'accident imminent entre les deux types d'usagers;

CONSIDÉRANT QUE le ministère confirme dans leur lettre que la route n'est pas adaptée pour un partage et qu'elle ne peut pas être qualifiée de route partagée en raison des risques imminents, mais qu'il y aurait la possibilité d'installer des affiches rappelant aux automobilistes les règles de distance à respecter par rapport aux vélos qui pourraient être présents sur ce tronçon de route ou ailleurs dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ nous informe que ces affiches devront être acquises par la municipalité, à ses frais, et installées par les équipes de voirie municipale à l'extérieur de l'emprise du ministère;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la dépense relative à l'achat de 4 enseignes rappelant les distances à respecter par rapport aux vélos sur la route.

ADOPTÉE

TRANSPORT

2021-08-176

SOUSSIONS POUR LA DÉCHIQUETEUSE À BRANCHES

CONSIDÉRANT QU' il serait profitable de se procurer une déchiqueteuse de branche pour les travaux de voirie, et éviterait de transporter les branches provenant des 4 coins de la municipalité au terrain appartenant à la municipalité, ancien site de dépôt en tranchées;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu deux soumissions pour une déchiqueteuse pouvant prendre des branches jusqu'à 6 pouces, soient :

- 1- Vermeer Canada : 27 000\$
- 2- Turf Care : 26 740\$

CONSIDÉRANT QUE les deux unités sont comparables, mais que le modèle offert par Turf Care comprend un moteur surdimensionné par rapport à celui offert par Vermeer Canada, soit 35 HP vs 25HP;

CONSIDÉRANT QUE nous avons présentement une déchiqueteuse Morbark 2400XL, beaucoup trop grosse pour nos besoins, et qui présente des défauts au niveau de l'embrayage ou de la pompe hydraulique, l'empêchant de fonctionner convenablement;

CONSIDÉRANT QU' il serait possible de la faire réparer par la compagnie Équipements Cardinal pour ensuite être en mesure de la vendre;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite aller et choisisse l'option Turf Care pour une déchiqueteuse à branche de marque Salsco modèle 6235 BXT au montant de 26 740\$ plus taxes applicables;

QUE la direction générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité, toute documentation à cet effet.

ADOPTÉE

2021-08-177

CONTRAT DE NEIGE 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE le contrat #2018-001 pour l'entretien du réseau routier hivernal hiver 2018-2019 et 2019-2020 est venu à échéance le 6 août 2020;

CONSIDÉRANT la résolution no 2018-09-222 acceptant le contrat et dont les deux parties peuvent s'entendre sur deux années supplémentaires (2020-2021 et 2021-2022) à un tarif indexé à 2,25% annuellement;

CONSIDÉRANT QUE ces deux années supplémentaires, le contrat peut être renouvelé par acceptation du Conseil (par résolution) et de l'entrepreneur avant le 7 août 2020 pour une période n'excédant pas le 30 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE lors de la résolution 2020-08-152, le conseil renouvelait pour une période de 1 an, sur une possibilité de 2, le contrat 2018-001;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a communiqué avec Carrière Clément Tremblay et Fils enr. et que les deux parties désirent renouveler le contrat no 2018-001 pour une dernière année, soit 2021-2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michael Simard et unanimement résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- QUE le contrat de l'entretien du réseau routier hivernal no 2018-001 soit renouvelé pour une seconde période d'un an, soit 2021-2022 et n'excédant pas le 30 avril 2022, avec l'indexation prévu au contrat 2018-001;
- QUE cette année additionnelle, le contrat peut être renouvelé par acceptation du Conseil (par résolution) et de l'entrepreneur avant le 6 août 2021, pour une période n'excédant pas le 30 avril 2022;
- QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document quant au renouvellement de cette entente.

ADOPTÉE

2021-08-178

PAFMAN – MISE AUX NORMES DES BARRAGES MUNICIPAUX

- CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN) est ouvert depuis le début 2019;
- CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques nous informe que le programme sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2023;
- CONSIDÉRANT QUE nous sommes propriétaire d'un barrage (X0002893) sur le ruisseau du Lac Long, situé sur le chemin Lafontaine, et que ce dernier est en besoin de réfection dans un horizon à court terme;
- CONSIDÉRANT QUE ce programme nous permettrait de mettre aux normes le barrage et d'assurer l'intégrité structurale des installations et la sécurité des biens et personnes se trouvant en aval du barrage;
- CONSIDÉRANT QU' en 2017, le Service de génie municipal de la MRC avait produit une étude d'évaluation de la sécurité du barrage en vertu de l'article 16 de la Loi sur la sécurité des barrages et que le ministère demandait par la suite de produire pour approbation l'exposé des correctifs à apporter pour assurer la sécurité du barrage, ainsi que le calendrier de mise en œuvre conformément à l'article 17 de la Loi sur la sécurité des barrages, documents qui doivent être produits par un ingénieur;
- CONSIDÉRANT QUE pour être admissible et recevable, l'ensemble de ces documents doit être remis au moment de déposer la demande d'aide financière;
- CONSIDÉRANT QUE le service de génie municipal de la MRCVG a cessé ses opérations et n'est plus actif, donc laissant comme seule option à la municipalité, d'avoir recours à une firme de génie externe et privée;
- CONSIDÉRANT QUE nous avons récemment donné un mandat de travaux de génie à la firme LH2 de Mont-Tremblant pour la réfection de la rue du Pont et du chemin Domaine Mont-Lac;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Madame la Conseillère Marielle Cousineau Fortin et unanimement résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- QUE ce Conseil demande à la direction générale de débiter les démarches afin de faire produire des plans et devis pour les correctifs à apporter au barrage #X0002893 situé sur le chemin Lafontaine, ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre en fonction de l'urgence de la situation;
- QUE la direction générale obtienne une offre de service de la firme LH2 pour les travaux incluant l'exposé des correctifs et les plans et devis ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre des correctifs à apporter au barrage # x0002893 :
- QU' une fois l'offre de service reçue, que le point soit rapporté à l'ordre du jour de la séance du Conseil suivante pour approbation.

ADOPTÉE

2021-08-179

AUTORISATION DE TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA BELLE-PLAGE

- CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu l'annonce, dans une lettre datée du 25 octobre 2019, d'une aide financière de 40 000\$ échelonnée sur 3 années budgétaires, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration Projets d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) du ministère des transports;
- CONSIDÉRANT QUE l'aide financière est pour des travaux de réfection sur le chemin de la Belle-Plage;
- CONSIDÉRANT QUE les travaux à être réalisés sur le chemin de la Belle-Plage se chiffrent à environ 200 000\$;
- CONSIDÉRANT QUE nous avons également demandé une aide financière pour le même chemin, dans le cadre du programme d'aide à la Voirie locale dans les volets PPA-ES et PPA-CE;
- CONSIDÉRANT QUE nous avons obtenu des montant de 24 375\$ dans le volet PPA-ES échelonné sur 3 années budgétaire et devant être appliqué pour le chemin de la Belle-Plage de 2021-2023 et de 23 735 dans le volet PPA-CE à être appliqué sur une ou des routes sous compétence municipale;
- CONSIDÉRANT QUE pour l'enveloppe PPA-ES 2019-2021 et l'enveloppe PPA-CE 2021-2022, les travaux doivent être obligatoirement réalisés avant la fin 2021;
- CONSIDÉRANT QUE la première phase incluant le drainage et la construction de ponceaux pourrait être réalisée dès l'automne 2021;
- CONSIDÉRANT QUE ces travaux de phase 1 seraient en grande majorité financé par les deux volets PPA-CE 2021-2022 et le PPA-ES 2019-2021, soit un montant d'environ 65 000\$;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :
- QUE ce Conseil accepte la dépense pour la phase 1 des travaux sur le chemin de la Belle-Plage, soient des travaux de creusage de fossés, ajouts de ponceaux pour améliorer le drainage, ainsi que le creusage d'une section d'environ 150 mètres afin de corriger une section constituée de



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

glaise bleue, qui occasionne des problématique mouvement de la surface de roulement lors du gel et dégel;

QUE tout dépassement des coûts au-delà du montant de 65 000\$ financé par le PAVL – Volets PPA-ES et PPA-CE soit puisé à même le fond Carrière et sablière;

ADOPTÉE

2021-08-180

APPEL D’OFFRES – MATIÈRE GRANULAIRE 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procédera à du rechargement granulaire sur le chemin du Lac Castor, Lac-Edja Ouest, Lecours, Lac Edja Est et sur le chemin du Lac Des Îles Est;

CONSIDÉRANT QUE le chemin du Lac des Îles Est, Lac Edja Est ont été rechargé en juillet;

CONSIDÉRANT QU’ afin d’éviter d’excéder le montant maximum de 101 500\$ pour lequel la municipalité peut donner le contrat de gré à gré, et considérant les travaux déjà réalisés, la municipalité souhaite afficher une demande de soumission sur le Service électronique d’appel d’offre pour la fourniture de granulaire de type MG-20B avec poussière de pierre dynamitée;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande à la direction générale de publier sur SEAO une demande pour un prix unitaire à la tonne pour la fourniture d’environ 5000 tonnes de granulaire de type MG-20B;

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2021-08-181

ACHATS DE BACS DE DÉCHET, RECYCLAGE ET COMPOST

CONSIDÉRANT QU’ il manque présentement de bacs de déchets, de recyclage et de compostage pour nos nouveaux arrivants et propriétaires;

CONSIDÉRANT l’offre de USD Loubac, notre fournisseur habituel pour l’approvisionnement en bac pour les matières résiduelles ou compostables pour 33 bacs 240L pour les déchets, 35 bacs de 360L et 22 bacs de 120 litres pour le compost, tous à l’effigie de la municipalité au montant de 11 041.13\$ incluant les taxes et le transport;

CONSIDÉRANT QUE ces bacs sont vendus au prix coûtant aux citoyens qui veulent s’en procurer;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l’achat des bacs tel que décrit dans l’offre de USD Loubac dans leur soumission # document 113081;

QUE les bacs soient vendus au prix coûtant à tout citoyen voulant s’en procurer.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Note AirBnB – Le Conseil croit opportun de créer un comité afin de se préparer pour l'arrivée de cette réalité sur notre territoire. Un comité sera formé du maire, de tous les conseillers, de l'inspectrice et du directeur général. Il faudra inclure les recommandations et préoccupations du comité dans nos discussions avec Urba plus, la firme qui fera la refonte réglementaire. En attendant le conseil demande à l'inspectrice de chercher des exemples de règlements pour inspirer le comité dans l'élaboration du règlement pour Blue Sea

LOISIRS ET CULTURE

Note : programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure. Suite à l'adoption de la résolution 2021-07-141, le conseil demandait à la coordonnatrice en loisir de rechercher de meilleur prix pour la production des dalles de béton qui seront utilisées pour ancrer les structures d'entraînement urbain. Aucune soumission ne fut déposée suite à la recherche donc le Conseil garde le montage financier proposé dans la résolution et maintient l'octroi du contrat d'installation des dalles de béton, et des structures à la firme Techsport tel que décrit dans la résolution 2021-07-141.

2021-08-182

DEMANDE DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour tire à sa fin et que la coordonnatrice en loisir souhaite organiser des activités spéciales pour célébrer la fin du Camp de jour et remercier les jeunes participants;

CONSIDÉRANT QUE suite au camp de jour 2020, un surplus de 5000\$ était resté;

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice en loisir demande au conseil d'accepter d'affecter une part de ce surplus pour financer les activités entourant la fin du camp de jour, soit une sortie en ponton, une visite à Carpe Diem, un dîner spécial dans le cadre d'une fête de fin d'été avec jeux gonflables et BBQ ainsi que des activités de bricolage et expériences scientifiques;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Madame la Conseillère Marielle Cousineau Fortin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte de libérer une somme de 1000\$ pour organiser une fête de fin de camp de jour;

QUE l'invitation pour le BBQ et les jeux gonflable soit pour tous les enfants de la municipalité accompagné d'un parent ou surveillant.

ADOPTÉE

Période de questions de 20h17 à 20h25



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2021-08-183
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 3 août 2021 soit close à 20h25.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2021.

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier